

Questions orales

Ma question au vice-premier ministre est la suivante: Le gouvernement reconnaît-il les sérieuses implications de cette affaire pour la liberté de la presse et pour le droit de la population d'être informée? Le gouvernement se rend-il compte qu'en harcelant la presse, il s'en prend au droit de tous les Canadiens d'être informés?

Une voix: Silence!

• (1440)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député a manifestement exprimé son opinion.

Je me permets de dire qu'en ce qui concerne le gouvernement fédéral, la liberté de la presse est un droit absolument fondamental de tous les Canadiens. Notre gouvernement et notre parti ont toujours appuyé et appuieront toujours la liberté de la presse qui fait clairement partie de la Charte canadienne des droits, et est visée par la Déclaration canadienne des droits. Nous respectons certes cette liberté et si le député veut laisser entendre que le gouvernement n'appuie pas ce principe et ce droit fondamentaux, je tiens à lui assurer que ce n'est tout simplement pas le cas. J'espère que l'opposition ne se laissera plus aller à prononcer des paroles creuses et des insinuations malveillantes et à aller un peu trop loin comme elle l'a fait au cours de la dernière semaine ou à peu près.

M. Harvard: Monsieur le Président, Je tiens seulement à rappeler à la Chambre que Woodward et Bernstein n'ont pas été accusés dans le scandale du Watergate, pas plus que les journalistes qui ont rapporté les fuites des budgets provinciaux en Ontario et au Québec.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John Harvard (Winnipeg—St. James): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au vice-premier ministre. Est-ce que Big Brother va emprisonner les journalistes pour avoir fait leur travail? Est-ce là la politique du gouvernement?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, si le député avait écouté ma réponse à sa première question, il n'aurait pas eu à poser sa question supplémentaire.

LES ACCUSATIONS PORTÉES PAR LA GRC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, en novembre dernier, j'ai été élu dans cette enceinte, mais auparavant, pendant 16 ans, j'ai été journaliste à la télévision.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Keyes: Ma question s'adresse au vice-premier ministre. Étant donné que les journalistes entrent fréquemment en possession de documents gouvernementaux soi-disant secrets et étant donné que jamais auparavant leur droit de publier cette information n'a été remis en question par la décision de porter des accusations criminelles . . .

M. Beatty: Dites-le au *Star* de Toronto.

M. Keyes: Les médias doivent-ils maintenant obtenir l'approbation officielle du gouvernement avant de pouvoir communiquer les nouvelles?

M. Beatty: Votre chef poursuit-il toujours le *Sun* de Toronto?

M. Turner (Vancouver Quadra): Oui, en diffamation.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'ai tenté de préciser très clairement la position du gouvernement. Il revient aux tribunaux de trancher la question. Je voudrais rappeler au député qu'en l'occurrence, c'est la GRC qui a porté des accusations après avoir consulté les légistes du bureau du Procureur général de l'Ontario. Je suppose que cette question sera réglée par les voies normales et en suivant la procédure judiciaire établie, et je n'ai absolument pas l'intention de m'en mêler.

M. Keyes: Monsieur le Président, il n'a pas l'intention de s'en mêler.

Une voix: Très juste!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est là la première chose réfléchie que nos vis-à-vis aient dite aujourd'hui.

M. Keyes: Ce n'est pas là une question qui doit être tranchée comme le prétend le vice-premier ministre, alors qu'il affirme vouloir attendre. Il s'agit d'une question essentielle, monsieur le Président.